

Règlements officiels Tournoi de Pêche sur Glace PRG / Old Milwaukee 4 février 2017

Inscription :

- *Le billet est au coût de 25\$, valide pour 1 personne et est non remboursable.*
- *L'achat d'un billet donne droit à l'accès pour la pesée du poisson, aux prix de participations, aux activités organisées dans le cadre du tournoi.*
- *Le billet ne donne pas droit: à l'accès au chemin de glace, au droit de pêche, permis de pêche, appâts, matériel de pêche et perçage de trous. Des frais supplémentaires s'appliquent.*
- *La période d'inscription se termine le 4 février 2017 15H30 (sous réserve de places disponibles).*
- *L'inscription peut avoir lieu par téléphone au 450-880-0110, ou sur le site internet suivant www.pourvoirierogergladu.com*
- *Types de paiements acceptés: Interac, Visa, Mastercard, Argent comptant.*
- *Les employés de la Pourvoirie Roger Gladu et Groupe Événementiel RG, son représentant, son mandataire, ou un membre du jury ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au tournoi .*
- *Les commentaires, photos ou images des participants peuvent servir à la promotion de l'événement sans que d'autres demandes ou permissions ne soient faites aux participants.*
- *Le concours s'adresse qu'aux résidents domiciliés de la province du Québec âgés de 18 ans ou plus.*
- *Aucun remboursement n'est accordé.*
- *En cas d'un événement météorologique hors de notre contrôle ou un cas de force majeure tel que tempête, redoux de température, inondation et condition de glace jugé non sécuritaire, l'Organisation se donne le droit jusqu'à midi la journée avant l'événement de le reporter à une date ultérieure soit le 5 février 2017, le 11 février 2017 ou le 18 février 2017 avant de confirmer l'annulation. Advenant l'annulation de l'événement aucun remboursement n'est accordé. Par contre tous les prix seront tirés au sort et les gagnants seront contactés. Les prix devront être récupérés à la Pourvoirie Roger Gladu dans le délai prescrit plus bas. Tout envoi par la poste occasionnera des frais de transport payable à l'avance par le gagnant.*
- *Quantité de billets limitée.*

Poissons Autorisés :

- Le Grand Brochet: le plus gros en poids.
- Le Doré Noir: le plus gros en poids.
- Le Doré Jaune: le plus gros total en poids de trois (3) dorés jaunes, de longueur légale (soit entre 37 et 53 cm).
- NB le doré hybride est considéré comme un doré noir.

Fonctionnement de la Pesée :

- *Lors de l'enregistrement du poisson le participant doit montrer son billet de participation au tournoi à l'officiel.*
- *Seul le poisson vivant est autorisé.*
- *Les heures de pesée Le samedi 4 février 2017 début 7H30 et Pesée officielle 15H30.*
- *Aucun retardataire ne sera accepté.*
- *La pesée du poisson s'effectue avec la balance du Groupe Événementiel RG et par les officiels du Groupe Événementiel RG.*
- *La longueur des poissons est mesurée avec la règle officielle du Groupe Événementiel RG et cette dernière prévaut advenant un différent.*
- *Lors de la remise à l'eau du poisson, l'officiel remettra un billet au participant pour ainsi lui donner la chance pour le tirage 'Remise à l'eau'.*

Prix catégories gagnantes :

- *✍ 5 prix seront remis par catégorie de poisson.*
- *✍ 2 prix seront remis pour la remise à l'eau.*

- ✍ Au total 17 prix seront remis pour les catégories gagnantes.

Remise de prix et bourses :

- *Les prix et bourses seront remis à la Pourvoirie Roger Gladu 4 février 2017 à compter de 15H45.*
- *Plusieurs prix de participation seront distribués parmi tous les participants s'étant procurés un billet du tournoi.*
- *Pour récupérer son prix, le gagnant devra présenter son billet et une pièce d'identité si nécessaire.*
- *Le nom des gagnants des prix seront affichés à l'office de la Pourvoirie Roger Gladu et sur les plate-formes Web jugées nécessaires par l'organisation.*
- *Dans l'éventualité où le gagnant d'un prix est absent, la Pourvoirie Roger Gladu avisera, dans les 30 jours du Tournoi, par téléphone et courriel, ledit gagnant des démarches qu'il doit faire pour que son prix lui soit remis. À noter, les prix seront disponibles à la Pourvoirie Roger Gladu le mercredi suivant le tournoi.*
- *Les prix doivent avoir été récupérés avant le 1 mars 2017, sans quoi le prix redevient propriété du Groupe Événementiel RG.*
- *Aucun prix n'est envoyé via la poste, chaque gagnant doit prendre les moyens nécessaires à lui pour récupérer son prix durant les heures ouvrables de la Pourvoirie Roger Gladu.*
- *Advenant un entente entre ledit gagnant et le Groupe Événementiel RG, le prix pourrait être envoyé par la poste occasionnant des frais de transport payable à l'avance par ledit gagnant à Groupe Événementiel RG.*

Ordre de la Remise des prix:

- *Les prix pour les catégories de poissons seront remis (15).*
- *Les prix pour la remise à l'eau (2).*
- *Les prix de participations*.*
- *La cabane***

- *Advenant une égalité entre 2 participants les prix sera divisé.*
- *Possibilité de modification de l'ordre sans préavis.*

**Après les prix de participations tous les billets sont remis dans la boîte de tirage pour procéder au tirage de la cabane.*

***Le gagnant de la cabane devra prendre possession de la cabane dans les 30 jours suivant la remise officielle (4 février 2017). Toutes dépenses reliés à l'utilisation et l'acquisition de la cabane sont à charge de la personne gagnante. La couleur de la cabane peut-être différente de la photo promotionnelle. L'image présentée est à titre indicatif seulement.*

Mesures disciplinaires :

- *Les officiels de la Pourvoirie Roger Gladu se réserve le droit de disqualifier un participant suite ou à des doutes raisonnables relativement au non-respect des règlements en vigueur de la part du participant et ou des personnes se trouvant dans la même embarcation que le participant..*
- *Toute action ou comportement d'un participant pouvant avoir des répercussions négatives sur l'image du tournoi ou la sécurité des participants pourra faire l'objet d'une disqualification par les membres du Groupe Événementiel RG.*
- *Aucune forme de violence physique ou verbale commise envers des participants et /ou membres du personnel de la Pourvoirie Roger Gladu et du Groupe Événementiel RG ne sera toléré et peut conduire à la disqualification et l'expulsion du participant.*
- *Toute personne prise à tricher ou sur le point de se verra disqualifier.*
- *Les décisions prises par les membres du Groupe Événementiel RG sont irrévocables.*
- *La disqualification du tournoi pour quelque raison que se soit entraînera la perte des frais d'achat du billet.*

Responsabilité Civile :

- *Le Groupe Événementiel RG ne se tient pas responsable des accidents, blessures, bris de toutes sortes, vol ou vandalisme perpétrés sur la personne ou la propriété des visiteurs et participants présents à l'événement.*

Résultats Officiels :

- *Les résultats officiels seront rendus publics à la soirée de fermeture du samedi 4 février 2017 à partir de 16H0, à la Pourvoirie Roger Gladu.*

Dernière modification le 2016-11-30

